

Procès-verbal de l'assemblée spéciale dûment convoquée du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le jeudi 11 juin 2015 à 19.30 heures au centre communautaire du 18 Principale Nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénomme, Serge Lafontaine, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

Était absent; Monsieur Claude Desjardins

Était présente ; Madame Martine Duperré

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.  
Monsieur Alain Fortin maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2015-06-142

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

- Sujets; 1.1; Ouverture de l'assemblée par le maire  
1.2; Adoption de l'ordre du jour  
2.1; Demande de marge de crédit supplémentaire  
3.0; Parole au public et période de questions  
4.0; Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

2015-06-143

### DEMANDE DE MARGE DE CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède une marge de crédit de 200,000 \$ à la Banque Nationale;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci est utilisée pour les transactions courantes;

CONSIDÉRANT QUE les subventions budgétées n'ont pas été reçues encore;

CONSIDÉRANT QUE suite au « wash out » survenu le 16 mai dernier sur le chemin de Lytton, la municipalité a accordé un contrat pour terminer ces travaux

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont remboursés en partie par le ministère de la Sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'une marge de crédit supplémentaire spéciale pour ces dépenses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de demander une marge de crédit supplémentaire de 300,000 \$ à la Banque Nationale et que celle-ci soit mise à la disposition de la municipalité le plus tôt possible.

Il est entendu que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour ladite marge de crédit.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-144

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.20 heures, Monsieur Réjean Lafond propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin  
Maire

---

Liliane Crytes,  
Directrice, générale/sec.trés.